

Ces constitutions qui nous ont façonnés

Anthologie historique des lois constitutionnelles antérieures à 1867

François Droüin

Numéro 140, hiver 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/92651ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

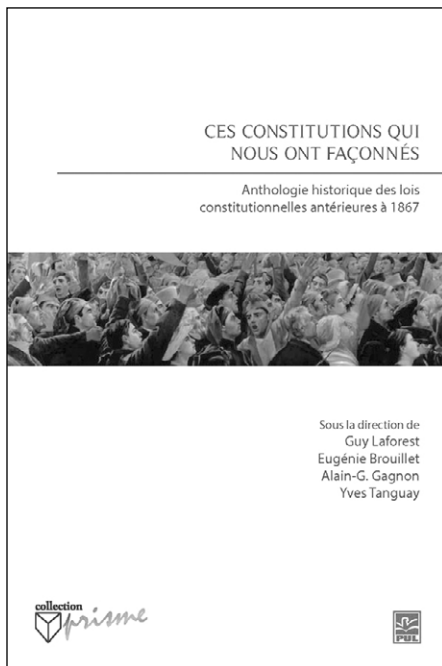
0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Droüin, F. (2020). Compte rendu de [Ces constitutions qui nous ont façonnés : anthologie historique des lois constitutionnelles antérieures à 1867]. *Cap-aux-Diamants*, (140), 46–47.



Eugénie Brouillet, Alain-G. Gagnon, Guy Laforest et Yves Tanguay, dir. *Ces constitutions qui nous ont façonnés. Anthologie historique des lois constitutionnelles antérieures à 1867. Québec.* Les Presses de l'Université Laval, 2014, x-360 p. (Coll. « Prisme »).

Le 150^e anniversaire de la Conférence de Québec en 2014 a été le moment pour plusieurs intellectuels québécois de remettre à l'ordre du jour la question constitutionnelle. Après tout, ce sont les résolutions formulées par les délégués réunis dans la Vieille Capitale en 1864 qui ont permis l'adoption à Londres, trois ans plus tard, du British North America Act, 1867, renommé depuis *Loi constitutionnelle de 1867*. Dans ce contexte, les Presses de l'Université Laval ont publié une anthologie de textes de spécialistes du XIX^e et du XX^e siècles, principalement des historiens et des juristes, qui ont analysé nos constitutions antérieures à 1867. Cette publication fut d'ailleurs faite parallèlement à un important colloque scientifique sur la Conférence de Québec de 1864 qui s'est tenu au Musée de la civilisation de Québec en octobre 2014. Il en résulte un recueil de textes très intéressant qui présente dans un premier temps une vue d'ensemble de ces anciennes consti-

tutions et dans un second temps, des perspectives variées sur ces différentes lois constitutionnelles.

Soulignons le mérite de cette commémoration en rappelant qu'aujourd'hui le Québec n'a toujours pas adhéré à la *Loi constitutionnelle de 1982*. Malgré de nombreux efforts entamés depuis trois décennies pour résoudre le problème, les conséquences des référendums de 1980, de 1992 et de 1995 se font toujours sentir. Comme l'écrivent Eugénie Brouillet, Alain-G. Gagnon, Guy Laforest et Yves Tanguay dans leur introduction, « [...] graduellement mais systématiquement, parler de constitution en ce pays est devenu pratiquement un tabou. Certains analystes pensent que la formule d'amendement est trop compliquée, d'autres intervenants croient que les gens ne veulent plus entendre parler de ce sujet ».

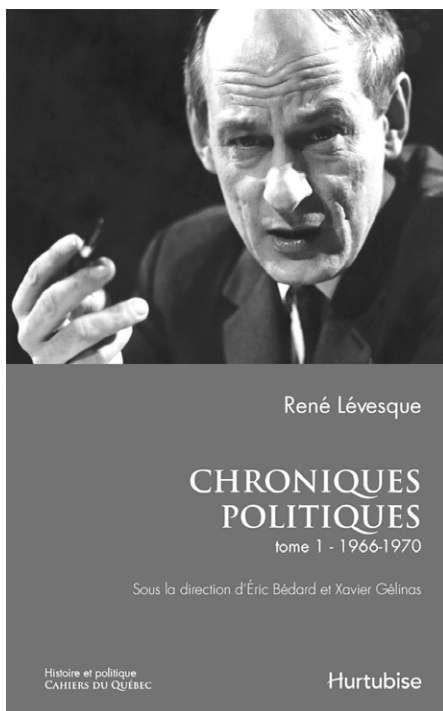
Finalement, ce sont des textes de seize auteurs, huit de langue française et huit de langue anglaise, qui ont été retenus. La première partie, celle qui touche plus globalement les questions constitutionnelles, est divisée en six. Ce sont des extraits de *Canada under British Rule* de John George Bourinot, paru en 1900; des *Cours d'histoire du Canada* publié entre 1919 et 1934 par Thomas Chapais; de *l'Histoire du Canada* depuis sa découverte jusqu'à nos jours de François-Xavier Garneau, une œuvre d'abord publiée entre 1845 et 1852; de *l'Histoire du Canada français depuis la découverte* du chanoine Lionel Groulx dans la version éditée entre 1950 et 1952; de *The Constitution of Canada: An Introduction to its Development and Law* de William Paul McClure Kennedy publié en 1922; et, finalement, de textes de Duncan McArthur sur l'histoire constitutionnelle canadienne contenus dans l'ouvrage en 23 volumes, *Canada and its Provinces: A History of the Canadian People and their Institutions*, dirigé par Adam Shortt et Arthur George Doughty et paru à Toronto entre 1913 et 1917.

Dans la seconde partie de l'anthologie, les textes d'historiens anglophones et francophones alternent. Il y en a dix en tout. Sur la Proclamation royale de 1763, le lecteur retrouve des extraits de *The Old Province of Quebec* d'Alfred Leroy Burt paru en 1933 ainsi que ceux de Michel Brunet provenant de son ouvrage *Les Canadiens et les débuts de la domination britannique 1760-1791* publié en 1966. L'Acte de Québec, adopté en 1774, est analysé par Séraphin Marion dans « L'Acte de Québec, concession magnanime ou intéressée? » publié en 1763 dans *Les Cahiers des Dix* et par Hilda Neatby avec des extraits de *Quebec. The Revolutionary Age, 1760-1791* paru à 1966 à Toronto. L'Acte constitutionnel de 1791 est examiné à travers des textes de Mason Wade qui a publié *The French Canadians: 1760-1945* en 1955 ainsi que par des extraits de la thèse de doctorat de Pierre Toussaint consacrée à ce sujet. L'anthologie se termine par quatre textes traitant de l'Acte d'Union de 1840. Arthur Reginald Marsen Lower présente d'abord cette constitution et la montée du réformisme libéral dans *Colony to Nation. A History of Canada* paru en 1946. Puis, Denis Vaugeois, pose la question *L'Union des deux Canadas : une nouvelle Conquête*, un texte de 1962. L'anthologie se termine par des extraits de *The Union of Canadas: The Growth of Canadian Institutions 1841-1857* de James Maurice Stockford Careless paru en 1967 et par des extraits de *l'Histoire de deux nationalismes au Canada* de Maurice Séguin, publiée en 1997 par Guérin en reprenant des notes du cours télévisé *Précis d'histoire du Canada* donné par Séguin en 1963-1964.

En somme, une belle anthologie qui ravive l'intérêt pour l'histoire constitutionnelle. Cependant, quelques commentaires sur l'édition doivent aussi être faits. Le retrait systématique des notes de référence des textes des historiens reste un choix discutable tout

comme certaines des traductions qui sont mal formulées. De plus, le produit final semble souffrir de l'urgence de mettre sous presse, peut-être pour que le lancement coïncide avec le colloque : par exemple, la section présentant les textes de J.M.S. Careless porte en titre de chaque page le nom de Denis Vaugois... Mais, il s'agit de détails pour un ouvrage essentiel à lire pour remettre la question constitutionnelle à l'ordre du jour de la politique québécoise.

François Drouin



Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.). *René Lévesque. Chroniques politiques. Tome 1 – 1966-1970*. Montréal, Éditions Hurtubise-HMH, 2014, 756 p. (Coll. « Histoire et politique. Cahiers du Québec », CQ164). Il était temps : le politicien le plus mobilisateur du Québec des années 1960 aux années 1980 avait consacré une grande partie de sa carrière à écrire, mais aucun de ses textes journalistiques n'était vraiment accessible autrement que par microfilm dans les bibliothèques

ou sur Internet. Ailleurs, on réédite des documents bien plus dérisoires pour des hommes politiques bien moins influents. Ces substantielles *Chroniques politiques* ont été rédigées à un moment précis de la carrière de René Lévesque (1922-1987) : bien après son émission *Point de mire* sur la politique internationale et juste après ses années comme ministre des Ressources naturelles – puis ministre de la Famille – dans le gouvernement de Jean Lesage. Mais surtout, cette période précédait et suivait la fondation du mouvement qui allait devenir le Parti québécois, en 1968.

La plupart des articles rassemblés ici étaient parus dans le journal *Dimanche-Matin*, mais aussi dans *Le Clairon de Saint-Hyacinthe*; ces articles méritaient un lectorat beaucoup plus large. Les sujets abordés touchent l'actualité immédiate, tant au Canada qu'à l'étranger, mais aussi les structures qui fondent le système canadien dans sa position de satellite du géant étatsunien, par exemple pour fustiger le système canadien de mise en marché des médicaments, largement importés des États-Unis (« Les médicaments – il y a un bout à tout! », p. 160). Contrairement à ce que certains pourraient croire, le thème de l'indépendance du Québec ne revient pas constamment et, à vrai dire, assez peu, bien qu'il y soit fait mention dans certains textes (p. 670). On retrouve souvent dans ces pages vivantes l'esprit vif de l'ancien animateur de *Point de mire*. Le style direct de René Lévesque se reconnaît par sa clarté et son sens de la formule, comme dans cette allusion à la Rhodésie pour résumer le climat d'impérialisme et d'isolement que l'on pouvait encore reconnaître de la part de la minorité dominante anglophone à Lachute avec son « ex-royaume d'Ayersville annexé à Lachute depuis quelques années seulement » (p. 45). Une note des coéditeurs (n° 36) précise que la Rhodésie, voisine de l'Afrique du Sud, est devenue le Zimbabwe en 1980. Ici, il aurait sans doute fallu ajouter une

note supplémentaire pour rapprocher le nom de l'ancienne municipalité d'Ayersville de celui de la compagnie Dominion Ayers, à Lachute.

Ce qui ressort dans ses pages solidement argumentées et cimentées par le temps, c'est à quel point René Lévesque connaissait bien le Québec et le monde, mais également le Canada et le système fédéraliste, et comment il pouvait en déceler les failles et les abus envers le Québec. Paradoxalement, c'est ce qui en fait l'originalité et l'actualité. Lui-même journaliste de métier, l'auteur d'*Option Québec* ne ménage pas ses attaques envers ses confrères, citant « un éditorialiste fédéraliste, M. Gilles Boyer, du *Soleil* de Québec » (p. 679), pour ajouter ensuite cette leçon élémentaire de théorie journalistique qui oppose le journaliste (qu'il est) et l'éditorialiste (qu'il fustige) : « c'est parce que le chasseur de nouvelles est bien plus proche de l'opinion publique que l'éditorialiste, et pas mal plus loin des instructions patronales... » (p. 678). Et l'on devine au passage certaines des réformes majeures que le gouvernement Lévesque entreprendra six ans plus tard lorsqu'il sera porté au pouvoir, par exemple pour créer une première loi de protection des consommateurs, en relisant un article sur les consommateurs floués par une grande compagnie (p. 676). En fait, René Lévesque s'avère être – sans jamais que l'on emploie le terme – un formidable théoricien politique à propos de la société québécoise alors en pleine mutation. Visionnaire quant à l'issue de la guerre du Vietnam, il prédit, dès 1968, que « l'oncle Sam est acculé à une défaite » (p. 463). Mais le futur premier ministre ne mâche pas ses mots, même dans ses écrits journalistiques, lorsqu'il dénonce vertement les inégalités, « l'inconscience et l'écoeuvrant égocentrisme des privilégiés » (p. 621). La parution de ce premier livre d'une grande richesse comble une lacune et on souhaiterait le retrouver dans les bibliothèques municipales; d'ailleurs, un deuxième tome de ces *Chroniques*